

ARC International : l'UNSA obtient des avancées décisives suite aux négociations menées avec PHP

Bagnolet, le 4 février 2015 – L'Union Fédérale UNSA de l'Industrie & la Construction annonce que l'UNSA avait entamé des négociations avec Peaked Hill Partners (PHP) sur la clause suspensive liée à l'amiante et a obtenu des avancées décisives.

L'UNSA, 1^{er} syndicat de l'entreprise, qui n'avait pas signé le projet de plan social proposé par l'ancienne direction d'ARC International, a fait au repreneur PHP des propositions pour l'avenir de l'entreprise et des salariés, dans le respect des valeurs humanistes de l'UNSA :

- **L'UNSA a demandé à PHP de réécrire sa clause suspensive liée à la demande de classement Amiante de l'entreprise** et à faciliter dès 2015 les actions de soutien aux victimes de pathologies liées à l'amiante; L'UNSA s'est engagée en contrepartie à ne pas faire appel de la décision de l'État sur ce dossier, quelle que soit cette décision ;
- **L'UNSA a demandé à PHP que la future direction procède à un diagnostic fin des besoins en nouvelles compétences et en transmission de compétences anciennes. À la suite de ce diagnostic, l'UNSA demande à la future direction de s'engager sur une négociation avec les organisations syndicales en vue de conclure un accord sur le contrat de génération**, un accord gagnant pour les plus anciens salariés d'ARC, gagnant pour les jeunes chercheurs d'emploi du bassin de l'audomarois, gagnant pour l'entreprise ;
- **L'UNSA a demandé à PHP que la future direction s'engage sur un processus d'examen approfondi, en pleine transparence avec les CHSCT (qui devront à cette occasion pouvoir bénéficier de la plénitude des moyens accordés en cas de réorganisation importante), de l'impact de la réorganisation sur les conditions de travail.**
- **L'UNSA enfin a demandé à PHP de s'engager à informer régulièrement et complètement le CE et les CHSCT sur les phases d'avancement de son projet au niveau économique comme industriel.** Elle lui demande également à s'engager à entamer suffisamment à l'avance toutes les négociations futures afin de pouvoir parvenir à des accords équilibrés et conclus en toute connaissance de cause.

Guillaume Trichard, Secrétaire Général de l'UFIC-UNSA déclare : « Je me félicite de l'attitude constructive de la direction de PHP pendant les négociations et des avancées décisives obtenues. »

L'UNSA espère que la réunion de 16h30 ce mercredi formalisera les avancées obtenues par l'attitude ferme mais toujours constructive de l'UNSA. L'UNSA jugera sur pièce mais elle aborde de manière positive cette nouvelle phase.



Union Fédérale de l'Industrie & la Construction UNSA

Guillaume TRICHARD – 06 08 86 42 12 – industrie@unsa.org

UNSA Arc International

Pierre LAMBIN – 06 66 42 45 99 – syndicatautonome@wanadoo.fr

Guy FOUBE – 06 60 92 42 99 – guy.foube@arc-intl.com